

Nom - Prénom	Structure	Nomination	
TITULAIRES		Collège 1 - Etat	
Christophe MIRMAND	Le Préfet de région ou son représentant		SUPPLEANTS
Pascal MISERY	Le Recteur de région académique ou son représentant		
Bernard DEMARS	Le chef de service de l'Etat compétent en matière de politique publique du sport, ou son représentant		
Anne-Laure VAUTIER	Le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant (ARS)		
Tristan SAUVAGET	Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant (DIRECCTE)		
Patrick FREVILLE	Le directeur du ou des centres de ressources, d'expertise et de performance sportive, ayant son siège dans la région au titre des missions prévues à l'article L. 114-2 ou son représentant (CREPS)		
Denis BERTIN	Un président ou directeur général d'établissement d'enseignement supérieur régi par le Livre VII du code de l'éducation désigné par le recteur de région académique ou son représentant		
TITULAIRES		Collège 2 - Collectivités territoriales	
Eléonore LEPRETTRE	5 Représentants désignés par la région		Richard MIRON
Ludovic PERNEY			Edwige MARINO
Béatrice MANZANRES			Catherine ROUBEUF
Véronique DELFAUX			Marie-Claude RIGAUD
Geoffroy DAVID			Laure CHEVALIER
Isabelle MORINEAUD	CD 04		
Daniel GALLAND	CD05		Marine MICHEL
	CD 06		
Bruno GENZANA	CD 13		Danièle BRUNET
Francis ROUX	CD 83		Nathalie PEREZ LEROUX
Dominique SANTONI	CD 84		Antonia DUFOUR
Alain DEMOULIN	Commune 04		
Serge MAOUI	Commune 05		
Gilles FRASNETTI	Commune 06		Jean-Paul BULGARIDHES
Sylvie MICELLI HOUDAIS	Commune 13		Frédéric VIGOUROUX
Yves PALMIERI	Commune 83		Dominique LAIN
Delphine CRESP	Commune 84		André ROUSSET
	EPCI 04		
Franck BERNARD BRUNEL	EPCI 05		
	EPCI 06		
	EPCI 13		
Alain DECANIS	EPCI 83		David RACHLINE
	EPCI 84		
José COBOS	Métropole Nice Côte d'Azur		Jean-Marc GIAUME
Laurent BONNET	Métropole Toulon Provence Méditerranée	VP	Arnaud LATIL
Eric LE DISSES	Métropole Aix Marseille Provence		David GALTIER
TITULAIRES		Collège 3 - Représentants du mouvement sportif	
Hervé LIBERMAN	Deux représentants désignés par le Comité régional olympique et sportif français (CROS), dont un issu d'un comité départemental olympique et sportif français de la	Président	
Roland DAVAU			Lucienne ROQUES
Bernard TASSARO	Un représentant désigné par le comité paralympique et sportif français (CPSF)		Walter CARDINALI
Sacha PREIN	Deux représentants de fédérations sportives agréées au sens de l'article L131-8		Lucette COSTE
Henri MONDINO	constituées pour organiser la pratique d'une seule discipline sportive ou de disciplines		Jean-Luc BEAUDET
Vincent ALLIGIER	connexes olympiques (dont une est délégataire), un représentant d'une fédération		Marie-Angès PORTERO
Christian GUIBERT	sportive agréée affinitaire ou multisports, par ailleurs affiliée au CPSF, et un		Pierre LENOC
Virginie DEDIEU	Un sportif de haut-niveau désigné par la commission des athlètes de haut-niveau du		
Jelena LOZANCIC	Comité national olympique et sportif français (CNOSF)		
	Un représentant désigné par l'Association nationale des ligues de sport professionnel		
TITULAIRES		Collège 4 - Monde économique	
Ludovic PARISOT	Un représentant désigné par le Mouvement des entreprises de France		Julien GONZALEZ LAMBERT
Gérald BOLLON	Un représentant désigné par la Confédération des petites et moyennes entreprises		
Jacques SPINELLI	Un représentant désigné par l'Union des entreprises de proximité		Christophe PALUSSIÈRE
Cédric MESSINA	Un représentant désigné par l'Union sport et cycles		Grégory DE RADIGUES
Pauline LAID	Un représentant désigné par le Conseil social du mouvement sportif		Florence ABERLENC
Jean-Daniel BEURNIER	Un représentant de la chambre de commerce et de l'industrie désigné par son président	VP	Nicolas SAUVAN MAGNET
	Deux usagers du sport désignés par le préfet de région sur proposition des		
	organisations syndicales les plus représentatives, au sens des dispositions du code du		
Jérémy NORMAND	Trois représentants désignés par le préfet de région sur proposition des organisations		Amor GHOUMA
Jean-Claude LABRANCHE	syndicales les plus représentatives, au sens des dispositions du code du travail, de la		Gilles FOURNEL
Franck LECLERC	branche sectorielle du sport.		